

Assemblée générale ordinaire 30 mars 2017

Chers collègues, chers amis, mesdames, messieurs,

L'Assemblée générale de l'Association des usagers de la cantine est l'occasion pour le trésorier de vous présenter les comptes de celle-ci. Je vous présenterai d'abord un bilan de la fréquentation de la cantine, puis les éléments financiers, et enfin les perspectives pour l'AUC dans le domaine de la trésorerie.

I. Bilan de la fréquentation en 2016

1. Chiffres de fréquentation

Nous avons servi en 2016 (valeurs) :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	150481	111557	30002	8922
PANIERS	12117	10883	1230	4
TOTAL	162598	122440	31232	8926

En pourcentage :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	92,5 %	74,1 % (plateaux) 68,6 % (total)	19,9 % (plateaux) 18,5 % (total)	5,9 % (plateaux) 5,5 % (total)
PANIERS	7,5 %	89,9 % (paniers) 6,6 % (total)	10,1 % (paniers) 0,7 % (total)	0 % (paniers) 0 % (total)
TOTAL	100 %	75,3 %	19,2 %	5,4 %

2. Évolution de la fréquentation

Variation par rapport à 2015

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	-1148	-216	-1234	+302
PANIERS	+2301	+1756	+541	+4
TOTAL	+1153	+1540	-693	+306

3. Atteinte des objectifs de la convention IGN-AUC

La convention IGN-AUC fixe une trajectoire d'objectifs de repas par agent et par an, par établissement. Ainsi, pour 2016, l'objectif est de 110 repas par agent de l'IGN et par an (hypothèse de 998 agents), et de 100 repas par agent de Météo-France et par an (hypothèse de 381 agents).

Écart à l'objectif fixé par la convention IGN-AUC (valeurs) :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	-1823	+5617	-7643	+203
PANIERS	+7825	+7044	+777	+4
TOTAL	+6002	+12661	-6866	+207

Pourcentage d'atteinte de l'objectif fixé par la convention IGN-AUC, sur la base des trajectoires d'effectifs prévues :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	98,80	105,30	79,70	102,33
PANIERS	282,32	283,49	271,52	/
TOTAL	103,83	115,57	82,96	102,37

Si l'on utilise les effectifs réels des établissements IGN et Météo-France, respectivement de 1032 et 329, nous avons, en valeurs :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	-295	+2008	-2506	+203
PANIERES	+7755	+6912	+839	+4
TOTAL	+7460	+8920	-1668	+207

En en pourcentage :

	TOTAL	IGN	MF	EXT
PLATEAUX	99,8	101,83	92,29	102,33
PANIERES	277,8	274,05	314,43	/
TOTAL	104,8	107,86	94,93	102,37

Ces résultats montrent que nous atteignons nos objectifs dans tous les secteurs, sauf dans le nombre de plateaux servis à Météo-France. ceci a des conséquences sur le nombre de plateaux total, et sur les chiffres globaux de Météo-France.

Ces chiffres positifs ont une traduction directe sur la situation financière de l'Association.

II. Situation financière de l'AUC-IGN

1. Compte de résultat

Le compte de résultat montre que nous avons réalisé un chiffre d'affaire net de 951952 euros, et touché 885975 euros de subventions. Avec les « autres produits », les produits d'exploitation s'élèvent à 1838097 euros. Les ressources propres de l'AUC représentent donc 51,8 % des ressources de l'Association.

Les principales dépenses sont les achats de matières premières, pour 714185 euros (40,0%), les salaires, traitements et cotisations sociales, pour 680380 euros (38,1%), les charges externes (investissements, entretien, formation), pour 200337 euros, et les dotations aux amortissements sur immobilisations, pour 107145 euros. Au final, les charges d'exploitation s'élèvent à 1784054 euros. Le résultat d'exploitation est donc de 54043 euros. Compte-tenu des produits et charges exceptionnels, le résultat net est de 45752 euros.

Ce résultat positif, qui contraste avec le précédent (négatif à hauteur de 21573 euros) tient à plusieurs facteurs :

- les efforts demandés au chef Nicolas Bonnamy sur le prix moyen des denrées par repas servi ;
- la hausse des prix réalisée en octobre 2015 ;
- le report, indépendant de notre volonté, des dépenses de réfection du bar.

Ainsi, cet exercice comptable, le premier de douze mois aligné sur l'année civile, montre que le déménagement de la cantine dans les nouveaux locaux du bâtiment B est désormais digéré par notre structure, et que celle-ci a retrouvé un rythme de croisière normal.

2. Bilan

Les actifs immobilisés de l'AUC s'élèvent à 244599 euros nets, c'est-à-dire tenant compte des amortissements (dont 111688 d'installations techniques, et 127324 autres immobilisations corporelles), et les actifs circulants à 542269 euros. Le total des actifs est donc de 786868 euros.

Le passif de l'AUC est constitué de ses capitaux propres, pour 470670 euros, des provisions pour risques et charges, pour 31217 euros, et des emprunts et dettes, pour 284891 euros. Le total du passif s'élève à 786868 euros.

3. États de gestion

Le fonds de roulement de l'AUC est de 257288 euros, en hausse de 111259 euros. La trésorerie de l'AUC s'élève à 443029 euros. La capacité d'autofinancement est de 167410 euros.

4. Structure financière de l'activité

Le résultat du restaurant se décompose comme suit : les dépenses de denrées s'élèvent à 665634 euros ; les recettes perçues à 874594 euros, soit un résultat sur la vente des denrées de 208960 euros, dont 79727 euros de subvention.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 806248 euros, le volume salarial à 638511 euros, et les frais de structure à 331911 euros. Au final, le résultat d'exploitation du restaurant est de 44786 euros.

Si l'on étudie ces chiffres par repas, nous avons les éléments suivants : le coût moyen des denrées est de 4,05 euros, les boissons 0,05 euros ; les frais de structure et salaires s'élèvent à 5,97 euros. Le coût du repas est donc de 10,06 euros.

Le prix payé moyen est de 4,89 euros, et les subventions administratives perçues de 0,49 euros ; le prix encaissé moyen est donc de 5,38 euros. La marge brute, différence entre prix payé et coût des denrées et boissons, est donc de 1,29 euros, soit plus de 31 %. Les subventions de fonctionnement moyennes perçues sont de 4,96 euros. Au total, le résultat par repas est de 10,34 euros, ce qui donne une marge nette de 0,19 euros, soit 3,61 %.

Le bar dégage un résultat de 18403 euros, et les prestations spéciales (réunions de direction, pauses, etc.) de 21359 euros.

III. Perspectives de trésorerie

L'année 2017 verra se poursuivre le mouvement de modernisation de l'AUC-IGN.

Nous nous sommes engagés dans cette politique lorsque, suite à l'entrée dans le nouveau restaurant, nous avons pris connaissance de la perspective de l'arrivée d'administrations autres que l'IGN et Météo-France sur le Pôle géosciences, et de la future installation, sur la parcelle sud, de restaurants collectifs commerciaux, face auxquels notre structure, tout en défendant son modèle, devra rester compétitive.

Si le modèle de la cantine « familiale », qui a été celui de l'AUC pendant plus de 50 ans, s'efface progressivement pour laisser place à un véritable restaurant inter-entreprises, les fondamentaux de l'AUC-IGN doivent être préservés : Le principe de la prestation forfaitaire, dont le prix ne dépend que l'indice fonction publique des agents. Ce modèle permet l'accès à une restauration librement choisie, sans la contrainte du niveau de rémunération, et se révèle être un outil de solidarité entre agents, les plus aisés payant leur repas plus cher que les moins aisés.

Les objectifs de la modernisation de l'AUC-IGN sont donc l'amélioration de la prestation servie et l'amélioration de l'efficacité du fonctionnement interne de l'Association, tout en visant un coût de moins en moins élevé.

Nous assumons donc les dépenses de modernisation de notre équipement, par exemple informatique, et de la gérance qui l'accompagne.

Nous assumons aussi le recrutement de personnels qualifiés et disposant d'une expérience solide à chaque fois qu'un salarié de l'AUC vient à quitter nos effectifs.

Et enfin, nous assumons des dépenses de formation, non pris en charge par l'organisme de financement dont nous dépendons, pour les personnels qui ne sont pas ou peu formés.

La modernisation passe aussi par la standardisation de notre offre, par exemple concernant les prestations spéciales, avec le passage à un bon de commande et des prix fixes et affichés.

Je termine mon rapport par quelques observations :

- j'achève mon troisième mandat quadriennal d'administrateur de l'AUC, et le deuxième intégralement consacré à la trésorerie. Je retiens comme élément principal de celui qui s'achève deux événements : le déménagement dans les nouveaux locaux, qui fut un événement très difficile à gérer, tant les imprévus en avaient été nombreux, et la mise en place de la convention liant l'IGN à l'AUC sur un rythme quadriennal, avec des budgets prévisionnels établis sur quatre ans, jusqu'en 2018 ;
- l'année 2017 sera une année d'élections, pour notre pays mais aussi pour l'AUC. Je ne peux que vous inviter à participer à ces deux échéances, à chaque fois en vous posant la question de ce qui appelé par l'intérêt général pour les années et décennies à venir. Concernant l'AUC, celle-ci étant, je le rappelle, une association d'usagers, elle ne peut perdurer qu'à condition que les usagers participent à son activité. Cela signifie que je vous invite à vous présenter aux élections, qui auront lieu en septembre prochain afin d'intégrer le Conseil d'administration de l'AUC-IGN. Vu mon ancienneté et les exigences démocratiques de renouvellement des responsabilités, je ne sais pas, à ce jour, si je serai candidat à un quatrième mandat mais, dans tous les cas, je resterai disponible pour aider mon éventuel successeur à être à l'aise dans ses fonctions.

Je conclus en remerciant les services de l'IGN qui contribuent au bon fonctionnement de l'AUC, notamment le Secrétariat général, le SLOG, le SASP, le SPER et la D2SI. Je souhaite aussi à Marie-Claude Merour une excellente retraite, puisqu'elle nous quitte dans quelques jours, après plus de 38 années à servir l'AUC, et en souhaitant la bienvenue à sa remplaçante, Marie-José Hédouin. Je remercie Nicolas Bonnamy et son équipe des efforts qu'ils font, chaque jour, pour faire passer à nos collègues un bon moment à l'occasion de la pause méridienne sur notre lieu de travail. Je remercie enfin les membres du Conseil d'administration pour leur investissement bénévole, et particulièrement Benjamin Briant et Clémentine Mathey, car le temps, l'énergie et la motivation qu'ils consacrent à l'AUC débordent très largement le strict simple cadre professionnel qui est celui de l'AUC.

Je vous remercie.

J. Chenal, trésorier de l'AUC-IGN
Saint-Mandé, mars 2017